



Philippe
POUTOU 2012
candidat anticapitaliste



aux capitalistes de payer leurs crises !

Montreuil, le 6 mars 2012

Réponses au collectif « Pas de bébés à la consigne »

Bonjour,

Tout ne se joue pas avant trois ans ou quatre ans, bien évidemment, mais tout de même beaucoup. Les fondements de l'identité de l'enfant se mettent en place progressivement, essentiellement au cours des quatre premières années de la vie. Les modalités et les conditions d'accueil de la petite enfance importent au plus haut point parce qu'au travers des choix politiques qui sont faits pour les enfants et les parents, notamment ceux des couches populaires, se dessine l'avenir de notre société. Les professionnel-les qui s'occupent des enfants doivent avoir le temps et la formation nécessaire pour encourager l'évolution propre à chaque enfant, réfléchir en commun à la complexité de leur travail.

Mais, les attaques contre les crèches et maternelles, incessantes ces dernières années, plient les modes d'accueil aux contraintes financières et non aux besoins des enfants. C'est une source de souffrance et d'indignation pour les parents, comme pour les professionnel-les de la Petite enfance.

Il manque des centaines de milliers de places d'accueil collectif et les femmes qui ne peuvent payer un accueil privé n'ont d'autre choix que de rester chez elles. Cette exclusion temporaire de la vie sociale rend plus difficile le retour à un emploi, et encore plus à un emploi qualifié.

Le manque de places en accueil collectif accentue les inégalités entre hommes et femmes, entre femmes des milieux aisés et celles des classes populaires et agit négativement sur la répartition des tâches au sein des couples. Rareté et cherté des modes d'accueil font chuter le taux d'activité des mères.

Au contraire, Le développement d'un accueil public gratuit de la petite enfance a des effets immédiats sur la «sortie de pauvreté» des femmes (nombreuses salariées à temps partiel au revenu proche du seuil de pauvreté). Pour les femmes également, elle se traduit par une diminution des ruptures de carrière pénalisantes pour l'emploi, les salaires, et leurs retraites.

Les effets d'un accueil de grande qualité des tout-petits sont bénéfiques pour l'avenir, notamment sur les résultats scolaires. C'est tout particulièrement le cas pour les catégories populaires et les enfants issus de l'immigration.

Les propositions développées dans votre plan d'urgence constituent un socle indispensable d'analyse et de propositions pour une autre politique de la Petite Enfance. Les sept dispositions que vous préconisez sont des revendications essentielles à porter dans le débat politique et les actions du mouvement social nécessaire pour les faire aboutir, quelque soit le résultat des élections.

Pour nous ces propositions devraient être mises en œuvre dans le cadre d'un service public gratuit de la petite enfance, financé nationalement et géré localement. C'est le seul moyen de financer les équipements et les formations nécessaires en prenant en compte l'ensemble des besoins et les inégalités de ressources et de moyens des collectivités territoriales.

Ce service public permettrait des modes de gardes diversifiés (crèche, halte-garderie, crèches familiales publiques...), avec des professionnel-les qualifié-es reconnus, avec un statut, et pourrait associer les structures associatives laïques à but non lucratif.

Le NPA pour sa part se prononce pour

- de nouvelles normes d'encadrement en accueil collectif: un-e professionnel-le pour 4 enfants, norme déjà dépassée dans certains pays européens
- la création par les régions et l'Etat d'écoles publiques et gratuites pour former les milliers de professionnel-les qualifié-es nécessaires à la création des centaines de milliers de places d'accueil manquantes.
- le rétablissement de l'ensemble des postes supprimés dans l'Education nationale qui mettent fin à la scolarisation des tout petits en Maternelle.
- le droit des parents à une scolarisation en maternelle de leur enfant de deux ans dans des conditions adaptées à cet âge (effectifs réduits, formation des enseignants).
- la remunicipalisation des structures Petite enfance offertes au privé en contradiction avec le bien être des enfants et des salarié-e-s.
- l'amélioration des formations et la reconnaissance les diplômes de tous les professionnels à leur niveau réel dans les statuts et conventions collectives.

La création, en 2009, du Collectif unitaire « Pas de bébés à la consigne » regroupant des syndicats, des associations, des mouvements féministes etc. est un atout précieux pour l'avenir. Les rapports de confiance que vous avez construits au sein du collectif et avec les professionnel-les, la qualité de vos propositions et débats, ouvrent la perspective, au-delà des échéances électorales, de continuer les combats (et les débat) que nous partageons dans tous les lieux où nous nous retrouvons.

Cordiales salutations.

Philippe POUTOU

www.poutou2012.org – contact@poutou2012.org

2 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil